

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jennifer Lagacé	Numéro de permis 2002238	Date d'inspection Le 22 juillet 2024	
Nom de l'établissement Garderie des Apprentis-Sages		Numéro de téléphone (506) 790-5596	
Adresse 8 Boucher Street Campbellton NB E3N 2P1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Le permis, les inspections, la routine et les procédures d'évacuation sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. L'exploitante fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieur qui est variée et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
- Dossiers administratifs tenus sur les lieux. Des exercices d'évacuation en cas d'incendie sont menés chaque mois.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Il y a un écart de 46 cm entre chaque équipement de sieste. Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- Observations:
Nourrissons: jeux extérieurs et la sieste.
Groupe mixe: La sieste, changement de la couche et jeux extérieurs.

original signé par
Mona Martin

Le 22 juillet 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Jennifer Lagacé

Le 22 juillet 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date